



# JOURNAL FOOT

FOOT N°711 DU 3 SEPTEMBRE 2026

## RÉUNION FOOT DES ENFANTS

*Présence obligatoire d'un représentant par club  
(de préférence le Responsable de l'Ecole de Foot)*

**Emargement à 18h / Début de réunion à 18h30 / Fin de réunion à 20h30**

**Vendredi 4 septembre au Siège du Crédit Agricole**  
(4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux)

## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P.04

COUPES P.06

ARBITRAGE P.07

FUTSAL P.09

TECHNIQUE P.11

FEMININES P.12

TERRAINS P.17

**PERMANENCE  
TÉLÉPHONIQUE  
LE WEEK-END**

**07.70.03.84.75**

# ORGANISATION DES TOURNOIS

Concernant les tournois, les déclarations doivent se faire via le lien suivant :

<https://forms.gle/ECpT2X4munQKQyWq6>

Déclaration 2026/2027

## Conditions à respecter :

### Générales :

- Clubs participants obligatoirement affiliés à une Fédération
- Se conformer aux règles fédérales liées à la pratique
- Tournois internationaux = déclaration Ligue
- Tous les participants doivent être titulaires d'une licence FFF
- Tournoi non déclaré = sanction financière

### U7/U9 :

- Pas de classements
- Faire attention au temps d'attente
- Pas de matchs éliminatoires
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

### U11/U13 :

- Faire attention au temps d'attente
- Toutes les équipes doivent faire le même nombre de matchs

### U15/U17/U19/Senior/Senior féminine :

- Faire attention au temps d'attente

### Tournoi Futsal :

- Faire attention au temps d'attente
- Il est déconseillé d'inviter plus de 16 équipes par terrain

*En cas de non respect des conditions, le club engagera inévitablement sa responsabilité.*



# LES BONNES PRATIQUES

## SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

## COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions réglementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie - Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

## FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

### **Forfait, match remis ou reporté = FMI obligatoire**

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

### **Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI**

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- **Seniors - Seniors F - U20 - U17 - U15 - U18F - U15F - U13** : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boîte mail [district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) pour justifier la non-utilisation.
- **Foot des enfants (U9 - U7)** : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boîte mail dédiée (comme indiqué dans le document « Football des Enfants » et sur le livret des éducateurs > [footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- **Foot des enfants (U11)** : Uniquement via le FAL.

## DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre, ensuite la Commission homologue ou non ces demandes les lundis précédents les rencontres.

Les levers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.

*Merci de faire vos demandes de délégués au moins 10 jours avant la rencontre afin que nous puissions couvrir votre rencontre.*

## **CARNET NOIR :**

C'est avec beaucoup de tristesse que le district de Haute Savoie-Pays de Gex a appris le décès de Roger DELLA MAGGIORE ancien membre du CS Veigy, et du Comité de Direction du District. Le président Denis Allard, les membres du comité de direction, des commissions, et du personnel, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et au club.

## **REUNIONS DE RENTREE FOOT DES ENFANTS:**

- Vendredi 4 septembre à 18h30 à Annecy le Vieux au siège du Crédit Agricole.

## **COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 18 AOÛT 2026**

Présents : L Adjiman – D Allard – B Bard – JM Baulmont – P Bernard – P Boisson – M Caruso – P Chevrier – E Dupré – P Gallay – J Gardet – M Lesueur – D Marel – G Moscato – D Mouchet – A Parent – C Perrissin – M Poirrier – A Rosset – JD Roux – A Sekulich-Garcia – F Sussey

Excusés : B Cheneval – I Blanchet-Voyet – L Lutz – A Marcotullio – Dr C Mercier-Guyon

Invité : J Menand

- Présentation des modifications des lois du jeu et des dispositifs de lutte contre les incivilités. par J Menand
- Licences : en légère baisse par rapport à la saison 25/26 – 17100 contre 17610 : date à date

## **Réunions de rentrée**

2 réunions du Foot des enfants

- Vétraz Monthoux ou Cranves Sales le 28/08 à 17h30
- Amphithéâtre du Credit Agricole des Glaisins le 04/09 à 17h30

Les 2 réunions de rentrées des clubs : les Présidents sont convoqués les 25 et 26/08 à Cruseilles à 19h – Espace Tillier 558 route des Dronières

- Les clubs sont invités à adresser leurs questions éventuelles avant les réunions, par messagerie
- Distribution de fiche type d'enquête pour recueillir des informations sur le nombre de salariés au sein des clubs
- Rappel sur la gestion des FMI et la nécessité d'utiliser une tablette compatible
- FAFA – évolutions et rappel pour la présentation des projets par A Rosset
- Quelques recettes gagnantes seront présentées concernant la gestion des parents par les clubs.
- Présentation des activités de l'amicale des éducateurs à M Poirrier
- Présentation du nouveau barème des sanctions à B Cheneval

## **Informations**

- Visio LFA pour le Foot des enfants à destination des dirigeants de District – 25/08 de 16 à 17h
- Courrier du club de Prévessin : alerte sur l'impossibilité d'obtenir une licence pour les enfants de frontaliers : Le Président se mettra en rapport avec la Ligue.

## COMMISSIONS

### STATUT ARBITRAGE

- Dossiers de changement de club : les résultats de l'examen des dossiers paraîtront au PV du 20/08
- Un rappel pour les clubs ayant droit à mutations supplémentaires paraîtra dans le même PV

### FORMATION

Suite à la modification des lois du jeu et de la charge arbitrale résultante il faut revoir le contenu des formations arbitre bénévole et délégué de club à JD Roux/J Menand

### FUTSAL

Jeunes : challenges en place – Cluses a octroyé 3 dates, difficulté pour obtenir des installations  
Séniors : difficultés pour mettre en place le championnat interdistricts .par manque de clubs.  
Rappel de la journée nationale du FUTSAL début octobre, demande de mise en place d'une info spécifique sur le site.

### COUPES

Coupes de district : tirage au sort le 31/08 pour séniors

### FAFA

des demandes en cours, des arbitrages seront nécessaires.

### CNOSF

Un dossier sera traité le 31/08

### FÉMININES

Un rapport d'enquête a été rédigé suite aux 5 réunions de secteurs de juin. Il sera présenté en bureau puis au prochain CD

### ARBITRAGE

- oDemande d'arbitres officiels pour les matchs U13 D1, étude à faire par la CDA
- oLa gratuité de la formation des arbitres féminines est reconduite pour la saison 26/27 à l'unanimité

### COMPETITIONS

Validation des ententes :

- Ayze / Vougy : U17
- Gavot / TEGG : Séniors Féminines

### DIVERS

- Médailles : remise des médailles en Préfecture le 04/09
- Vœux de prompt rétablissement à Laurent Quetstroey suite à un accident

Remerciements du Président D ALLARD et clôture de la séance.

Le secrétaire général  
Jean Denis ROUX

Les Membres de la Commission des Coupes ont procédé lundi dernier au tirage au sort du premier tour des catégories Seniors 1er niveau et 2ème niveau.

Concernant les Seniors M, il faut savoir que sont exempts les 14 équipes encore qualifiées au 3ème tour de la Coupe de France, sans oublier d'adresser nos félicitations à l'équipe Seniors I de l'AS Evires qui s'est brillamment qualifiée en éliminant une formation de Ligue R3. Ce sera lors du prochain tour notre Petit Poucet que l'on encouragera vivement à poursuivre cette belle aventure.

**Concernant les Seniors Féminines, le 1er tour de la Coupe de District Féminines est reporté à une date ultérieure.**

Pour mémoire, les rencontres Seniors M ont été prévues les samedi 12 ou dimanche 13 septembre.

D'autre part, le tirage au sort du deuxième tour de la catégorie Seniors M aura pour cadre le siège du District le lundi 14 septembre à 16 heures pour des rencontres fixées les samedi 26 ou dimanche 27 septembre.

Bon match à toutes et à tous.



**COUPES CRÉDIT MUTUEL**  
HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX



## COMPTE-RENDU PLENIERE CDA - Lundi 24/08/2026 à 18h30

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Antoine BLANCHET, Olivier BLIN, Philippe CHEVRIER, Jean Paul DREVAULT, Damien FOURNIER, John GARDET, Romain GENOUD, Patrick MOREAU, Tonny PEYRAT, Frédéric PTASIK, Théo RAMEL, Tom ROMAND.

Excusés : Amandine BADIN, Mike MOMONT.

Assistes : Georges DUPONT (UNAF), Antonio DE SOUSA (UNAF), Jérôme MENAND (CTDA).

Ouverture de plénière de CDA par son Président Laurent LUTZ, en remerciant les membres présents.

Remerciements également pour la présence de Georges et Anthonio membres de l'UNAF.

Enfin, le président souhaite une très bonne saison à tous les membres, aux clubs et aux arbitres.

### 1°) COURRIERS ARBITRES/OBSERVATEURS

- Ludovic ROUSSEAU : Lu et noté.
- Jonathan ELLENRIEDER : Lu et noté.
- Guillaume MILLERET : Lu et noté.
- Facely CONDE : Lu et noté. Année sabbatique.
- Sylvain AMOUDRUZ : Démission. Merci pour service rendu.
- Aymen SETTI : Lu et noté et accepté.
- Louise M TANIOS : Lu et noté. Transmis au désignateur.
- Théo MARION-GALLOIS : Lu et noté.
- Axel CURT : Lu et noté. Année sabbatique.
- Christophe REVILLET : Lu et noté.
- Gabriel DECHAUX-BLANC VIZCAINO : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Vullnet GURI : Lu et noté et accepté.
- Raphael CIPRIANO : Lu et noté.
- Nathan VITALI : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Ethan GUELLA : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Florian CLARET-TOURNIER : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Theo BOUJEMAAOUI : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Louka CAZZARO : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Olivier MUNSIKIBWADI : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Nicolas DEMONT : Lu et noté.
- Benoit LOCOGE : Lu et noté.
- Jonathan ELLENRIEDER : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Quentin BARTOLOMEU ROXOS : Lu et noté.
- Adrian BAIDEZ MARTINEZ : Lu et noté et accepté.
- Mathis ROUGE-POUTASSON : Lu et noté.
- Matheo BELKADI : Lu et noté.
- Ethan GOTH : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Romain MEUNIER : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.
- Hedy TEIMA : Lu et noté.
- Arnaud MERMILLOD-BLONDIN : Lu et noté.

## **2°) COURRIERS FFF/LIGUE/DIVERS**

- IEFF : Lu et noté.
- Willy DELAJOD et Cyril MUGNIER : carte postale de la CDM. Remerciements et félicitations pour votre parcours.

## **3°) PLANNING PREVISIONNEL 2026/2027**

Jérôme présente le planning de début de saison :

- Assemblée générale 2026 : 5 septembre 2026 à Ville la Grand
- Formation assistant : 12 septembre 2026
- Rattrapage AG et test physique : 26 septembre 2026
- Formation Candidat-ligue : 17 octobre 2026
- Stage annuel hivernaux : 06 et 07 février 2027

## **4°) ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES**

Jérôme présente l'organisation de l'AG.

Un mail a été envoyé à l'ensemble des clubs afin que chaque club soit représenté par une personne le samedi après-midi à l'assemblée générale.

## **5°) REFERENTS DE SECTEURS**

Raphael CIPRIANO référent du secteur Annemasse ainsi que Christophe REVILLET référent du secteur Chablais ont décidé de démissionner de leur poste de référent de secteur. Nous les remercions pour les services rendus.

Raphael BARBARROUX sera le nouveau référent de secteur d'Annemasse et Anthony VATRY celui du secteur du Chablais.

## **6°) POINT EFFECTIF AU 24 AOUT**

L'effectif est d'environ 280 arbitres : 10 arbitres FFF / 40 arbitres LIGUE / 230 arbitres DISTRICT.

**RAPPEL : AG DES ARBITRES LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026  
PRESENCE OBLIGATOIRE !!!**

**Le prochain RDV de la CDA :** Plénière 05/10/2026

L'ordre du jour est épuisé à 21h00.

## CHAMPIONNAT SENIORS

Le championnat se déroulera en 3 phases.

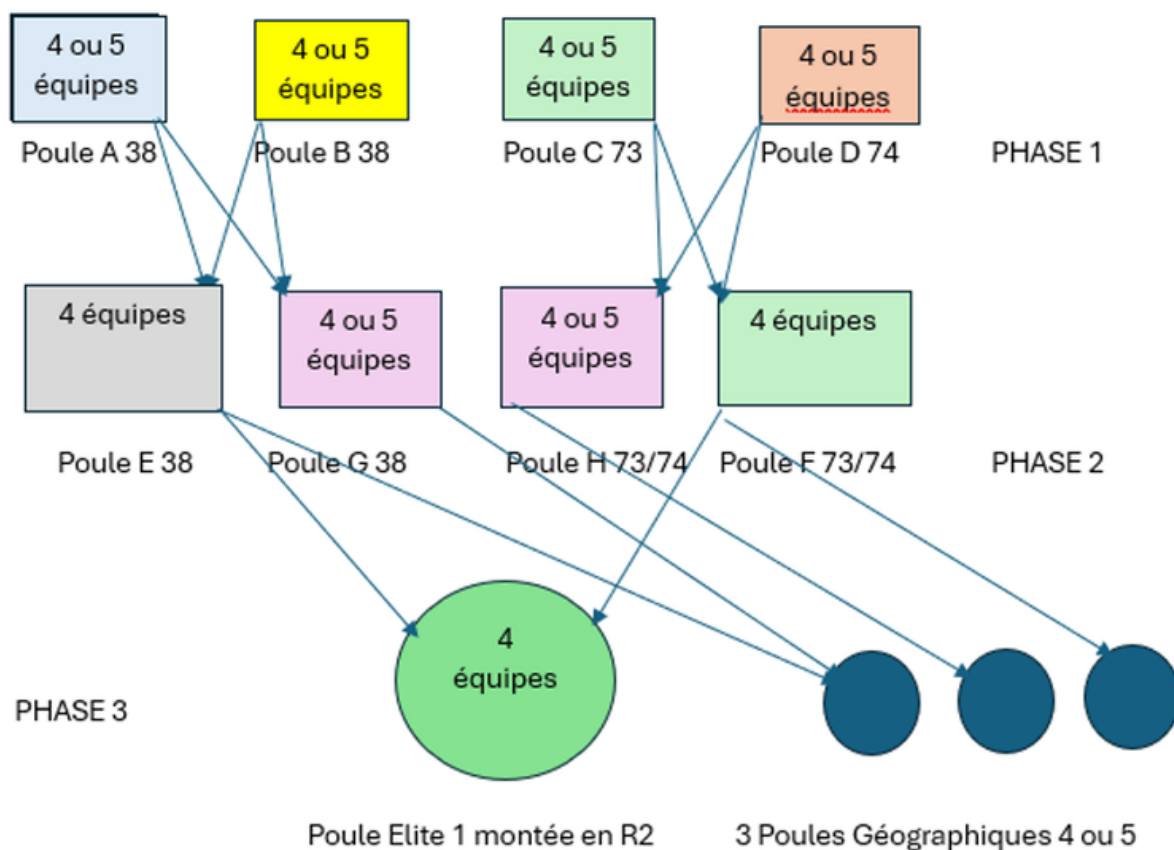
- Poule A ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
- Poule B ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
- Poule C SAVOIE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
- Poule D HAUTE SAVOIE UNIQUEMENT (3 ou 4 équipes)

• 2 premiers poule A et B constituent la poule E et 2 ou 3 derniers poule A et B constituent la poule G

• 2 premiers poule C et D constituent la poule F et 2 ou 3 derniers poule C et D constituent la poule H

• 2 premiers poules E et F forment la poule élite et le champion accèdera à la R2

Les autres équipes formeront des poules géographiques en essayant de mixer les clubs afin de ne pas jouer 3 fois les mêmes clubs



Pour participer à ce championnat à faibles déplacements, il faut s'inscrire avant le 30 Aout 26.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, faites un mail officiel du club au district.

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée, le championnat Futsal pour les Districts 38, 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+ 1. Un questionnaire sera envoyé avant le début pour savoir si vous jouez 2 fois 25 Minutes sans arrêt du temps ou 2 fois 20 avec arrêt décompté. Pour la deuxième proposition, il faut les équipements nécessaires.

Inscrits en date d'aujourd'hui pour la Savoie :

- AF ROCHETTE O
- U O ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CHARTREUSE GUIERS
- FUTSAL BOURGET UNITED
- AFK MONTMELIAN 2
- 

Une réunion en visio sera organisée vers le 16 SEPTEMBRE 26, date à confirmer pour les clubs 74 et 73

| DATES PAR SEMAINES       | COMPETITIONS |
|--------------------------|--------------|
| 28 SEPT AU 04 OCTOBRE 26 | J1 PHASE 1   |

#### COUPE DE FRANCE

|                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| 26 AU 27 SEPTEMBRE 26 | CADRAGE COUPE DE FRANCE     |
| 17 AU 18 OCTOBRE 26   | 1 IER TOUR COUPE DE FRANCE  |
| 07 AU 08 NOVEMBRE 26  | 2 IEME TOUR COUPE DE FRANCE |

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

### FOOT DES ENFANTS

Contact : [footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) uniquement **U7, u9, u11 et Festival u13**)

Il est important de mettre à jour les coordonnées des responsables des EdF ainsi que de catégories sur Footclub (mail et téléphone)

#### **Plateaux**

Pour rappel, les modifications sont possibles sur le mail du Foot des Enfants jusqu'au :

- > **jeudi 3 septembre** : pour les u11
- > **jeudi 10 septembre** : pour les u7 et u9

**Aucune demande ne sera prise en compte passés ces délais.**

#### **Réunions du Foot des Enfants :**

Emargement à 18h / Début de réunion à 18h30 / Fin de réunion à 20h30

#### **Vendredi 4 septembre**

Siège du Crédit Agricole  
(4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux)

Amancy-Cornier (1) - Annecy (2) - Annecy le Vieux (3) - Argonay (1) - Cernex (1) - Challex (1) - Chavanod (2) - Chéran (2) - Chilly (2) - Cran (2) - Cruseilles (2) - Dingy (1) - Epagny (1) - Frangy (2) - Foot Sud 74 (1) - GFA (1) - Ht Rhône (1) - Balme (2) - La Filière (2) - Lac Bleu (2) - Lanfonnet (3) - Marcellaz (2) - Marigny (2) - Pays de Gex (2) - Poisy (1) - Pringy (3) - Semine (1) - Semnoz-Vieugy (3) - Seynod (2) - Sillingy (1) - Thônes (2) - Vacheresse (1) - Villaz (1)

#### **Réforme des pratiques**

Afin d'accompagner l'ensemble des encadrants sur la rénovation des pratiques u7, u9 et u11, 3 visios leurs sont proposées :

- > **mardi 8 septembre** de 12h30 à 13h30
- > **vendredi 11 septembre** de 18h à 19h
- > **lundi 14 septembre** de 12h30 à 13h30

Lien pour s'inscrire : [Inscription réunion en visio - Rénovation des pratiques u6 à u13 - Remplir le formulaire](#)

Des documents explicatifs ainsi que des supports techniques d'organisation seront prochainement envoyés à l'ensemble des clubs.

**Rappel :** Participation obligatoire d'une équipe par club (automatique).

Les niveaux Critérium, D1 et D2 entreront en lice au 2<sup>d</sup> tour (prise en compte des niveaux à l'issue de la phase 1)

**Tour 1 :** samedi 31 octobre

## NOUVELLES PRATIQUES

Pour toutes demandes de prêts de matériel ou d'interventions (Foot en Marchant), merci de remplir ce lien :

[Nouvelles pratiques - Intervention / emprunt matériel - Remplir le formulaire](#)

# COMMISSION FEMININES

Présidente : Alexandra GARCIA

## SYNTHESE CONSULTATION DES CLUBS Mai - Juin 2026

### Constat général

Les **41 clubs consultés** expriment une volonté forte de poursuivre le développement du football féminin et du futsal à travers :

- Une meilleure visibilité des pratiques
- Une structuration plus forte des instances
- L'élargissement de l'offre de pratique
- Le renforcement de la formation des éducatrices (football féminin), éducateurs (futsal) et dirigeant(e) s
- L'accompagnement des clubs souhaitant s'engager dans les pratiques

L'objectif est à la fois de recruter de nouveaux pratiquant (e)s, fidéliser les licenciées et consolider les structures existantes.

### Axe 1 : Améliorer la visibilité et l'attractivité

Les clubs identifient un besoin important de communication et de promotion.

### Attentes exprimées

- Donner davantage de visibilité au football féminin et au futsal.
- Développer les outils de communication et les actions de promotion.
- Renforcer les liens avec les écoles, les MJC et les collectivités.
- S'appuyer sur des ambassadeurs ou porte-paroles pour promouvoir les pratiques.

### Enjeux

- Faire connaître les offres existantes.
- Attirer de nouveaux publics.
- Améliorer l'image et la notoriété des pratiques.

## Axe 2 : Développer le football féminin

Le football féminin est un axe majeur de développement.

### Attentes exprimées

- Orienter les joueuses vers des structures adaptées à leurs besoins.
- Renforcer les liens entre clubs.
- Développer des organisations de secteur favorisant les regroupements.
- Créer ou renforcer des commissions féminines associant dirigeants et techniciens.
- Développer des clubs ou pôles féminins à l'échelle des bassins de vie.

### Développement de l'offre

- Mettre en place plusieurs passerelles ou formats de pratique.
- Consolider le parcours de la joueuse à tous les âges.
- Accompagner la progression sportive des pratiquantes.

### Formation

- Développer des formations spécifiques pour les éducatrices.
- Renforcer l'accompagnement des encadrants du football féminin.

## Axe 3 : Structurer et développer le futsal

Le futsal est perçu comme une discipline à fort potentiel mais nécessitant une structuration accrue.

### Attentes exprimées

- Créer des sections ou filières futsal identifiées.
- Développer la pratique chez les jeunes.
- Introduire davantage le futsal dans les écoles et auprès du public scolaire.
- Accompagner les clubs souhaitant intégrer le futsal à leur projet.

### Développement de l'offre

- Mettre en place des offres de pratique dans toutes les catégories.
- Créer un parcours futsal cohérent du débutant au compétiteur.

## Axe 4 : Renforcer l'accompagnement des clubs

Les clubs souhaitent bénéficier d'un accompagnement plus important du District.

### Attentes exprimées

- Accompagner les clubs ayant une véritable volonté de développer ces pratiques.
- Fournir des outils méthodologiques et organisationnels.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques.

### Enjeux

- Sécuriser les projets de développement.
- Faciliter le passage de l'idée à la mise en œuvre.
- Harmoniser le développement sur l'ensemble du territoire.

## Axe 5 : Formation et structuration

La montée en compétence des bénévoles et éducateurs est identifiée comme un levier essentiel.

## Attentes exprimées

- Organiser des formations spécifiques.
- Sensibiliser les dirigeants et techniciens.
- Développer le travail en binôme dirigeant/éducateur.
- Mieux accompagner les responsables de section.

## Enjeux

- Professionnaliser l'encadrement.
- Favoriser la pérennité des projets.
- Améliorer la qualité de l'accueil et de l'encadrement.

## Conclusion

La consultation met en évidence la nécessité d'un plan d'action articulé autour de cinq priorités majeures : communiquer davantage, développer le football féminin, structurer le futsal, accompagner les clubs et renforcer la formation des acteurs. Les clubs attendent principalement du District un rôle d'animation, de coordination et d'accompagnement afin de créer les conditions d'un développement durable et équilibré du football féminin et du futsal sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

## Principales orientations à retenir :

- Accroître la visibilité du football féminin et du futsal.
- Structurer les filières de pratique féminine et futsal.
- Développer les passerelles et offres adaptées à tous les publics.
- Former et accompagner dirigeants, éducateurs et éducatrices.
- Renforcer la coopération entre clubs, écoles et District.

## PRATIQUE

### PLATEAU FEMININ

Dans le cadre du développement du football féminin, nous avons le plaisir de proposer pour cette nouvelle saison, des plateaux féminins à 4 et à 5, ouverts à toutes les équipes féminines, y compris celles créées spécialement pour l'occasion.

**Notre objectif : permettre à un maximum de clubs et de joueuses de participer....** ⚽👩

### SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

Des plateaux féminins sont proposés

À **ALBY SUR CHERAN (F2C)** de 10h00 (début de pratique) à 11h30,

Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4

Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

À **ST PIERRE EN FAUCIGNY (CS SAINT PIERRE)** de 10h00 (début de pratique) à 11h30,

Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4

Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5

Pour vous inscrire, cliquez et renseignez le formulaire ci-contre :

👉 [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

## ✓ Pourquoi engager vos joueuses ?

- Offrir du temps de jeu adapté et convivial à vos joueuses
- Permettre à vos filles de jouer entre elles et prendre confiance
- Donner de la visibilité à votre section féminine
- Participer à une dynamique départementale positive

## 💡 Un format souple et accessible

- ✓ Participation à la carte (pas d'engagement sur toute la saison)
- ✓ Possibilité de venir avec effectif incomplet
- ✓ Joueuses isolées acceptées (intégration sur place)
- ✓ Plateaux organisés par secteur pour limiter les déplacements

👉 **Vous avez 1, 2 ou 3 filles ? Vous pouvez participer !**

## 🎯 Notre engagement

- Un environnement bienveillant et ludique
- Des formats de jeu adaptés (foot à 4 / foot à 5, ateliers, matchs)
- Un moment de plaisir avant tout

## CRITERIUM U13F

À compter de cette saison, les clubs devront **utiliser la tablette FMI** pour toutes les rencontres de la pratique U13 Féminine. Les clubs recevant sont responsables de sa mise en œuvre et de la validation de la feuille de match.

## CHALLENGE SENIORS F à 8

Dans le cadre du développement du football féminin et afin de proposer une offre de pratique, le District Haute-Savoie Pays de Gex propose pour la 2ème saison consécutive, la mise en place d'un **Challenge Seniors Féminines à 8 à vocation loisir et conviviale** pour la saison 2026-2027.

Après plusieurs échanges et réflexions autour de cette pratique, nous souhaitons vous présenter l'organisation envisagée avant sa diffusion officielle sur le site internet du District via l'onglet "Football Animation et Loisirs".

## Principes de la pratique

- 9 équipes engagées.
- 8 journées réparties sur la saison.
- 2 matchs par équipe à chaque journée.
- Organisation sous forme de plateaux sur 2 sites.
- Priorité donnée au plaisir de jouer, à la convivialité et au temps de jeu.
- Limitation des déplacements grâce à une organisation géographique progressive.
- Journée finale sous forme de Festival réunissant l'ensemble des équipes.

## Philosophie du projet

Cette pratique ne se veut pas un championnat traditionnel mais davantage un circuit de rencontres favorisant la participation, le développement de la pratique féminine et les échanges entre clubs.

L'objectif est de proposer :

- Un format souple et attractif ;
- Des déplacements raisonnés ;
- Du temps de jeu régulier pour les joueuses ;
- Un environnement convivial permettant à chaque club de s'investir selon ses moyens.

### **Consultation** des clubs

Avant validation définitive, nous souhaitons recueillir vos remarques et observations concernant :

- Le format proposé ;
- L'organisation des plateaux ;
- Les dates retenues ;
- Les éventuelles contraintes propres à votre club.

Nous vous remercions par avance pour votre retour **avant le 4 septembre 2026** afin de permettre à la Commission Féminine de finaliser l'organisation de cette pratique.

## TECHNIQUE

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral Féminin (PPF)**, le District Haute-Savoie Pays de Gex met en place, comme chaque saison, les différentes actions de détection et d'accompagnement destinées aux jeunes joueuses de notre territoire. Le PPF a notamment pour objectif d'identifier, **d'accompagner et de favoriser la progression des joueuses à potentiel** tout au long de leur parcours sportif.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos **éducateurs, joueuses et familles**.

Au cours des prochaines semaines, **l'ensemble des familles des joueuses concernées recevra directement un mail d'invitation** pour participer au **premier tour de détection** correspondant à leur catégorie d'âge.

Nous souhaitons rappeler que ces rassemblements sont ouverts aux joueuses souhaitant s'inscrire dans une démarche de progression et découvrir le parcours fédéral. Ils constituent une première étape permettant d'observer les joueuses dans un cadre départemental avant les éventuelles phases suivantes de détection.

À l'issue de ces premiers rassemblements, un **suivi individualisé sera mis en place pour les joueuses identifiées**. Ce suivi pourra prendre différentes formes : convocations sur des rassemblements complémentaires, observations en club, actions spécifiques ou intégration dans les sélections départementales selon les catégories concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager les joueuses à participer à cette opération qui contribue pleinement au développement du football féminin et à l'accompagnement des talents de notre territoire.

## DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

## ECLAIRAGES SAISON 2026-2027

Les clubs qui désireraient programmer des rencontres en nocturne pour la saison 2026-2027, doivent vérifier l'homologation de leur éclairage et son niveau de classement.

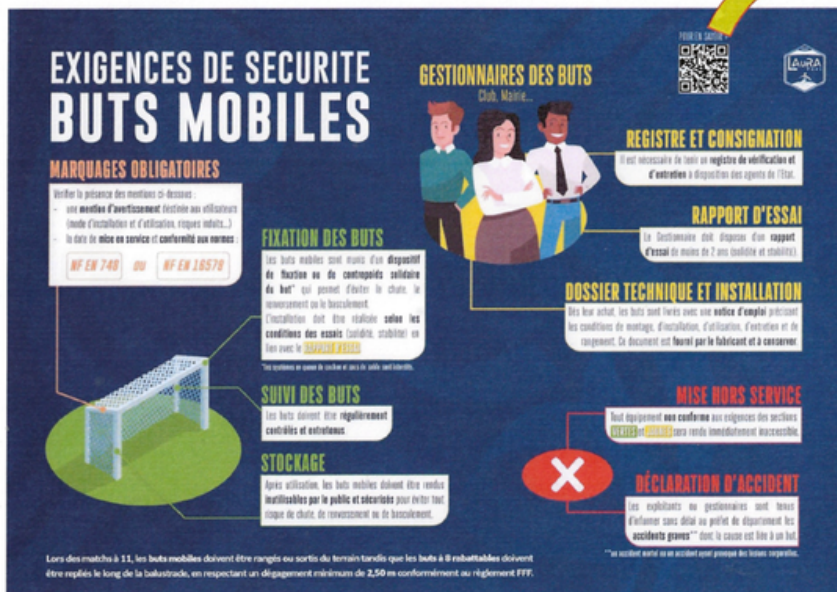
En cas de doute, prendre contact avec la CDTIS (terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

**Zone de sécurité : La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage), pour une distance minimum de 2.5m (article 3.3 règlement T&IS juillet 2021).**

## Buts Mobiles Exigences de sécurité :

Si vous êtes amenés à utiliser des buts mobiles à l'occasion de rencontres de footA8 ou A11, de tournois ou même lors d'entraînements, veuillez prendre connaissance des informations ci-dessous.

## Les buts mobiles



Renvoie vers des documents plus complets

Ces documents accompagneront la notification d'homologation avec la mention :  
« dans le cadre de votre tournoi, si vous êtes amenés à utiliser des buts mobiles, nous vous invitons à prendre connaissance des règles de sécurité en vigueur ci-jointes. »

10

Ces équipements devront être conformes aux normes :  
NF EN 748 ou NF EN 16579

## Glossaire :

C.F.T.I.S. = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. = Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

AOP : Arrêté d'Ouverture au Public / CDS : Commission de Sécurité

## Contrôles :

Mairie de Marignier Stade Arthur Haillant NNI 741640201 : Contrôle Classement initial éclairage E5 Leds le 06/08/2026

Mairie de St Julien en Genevois Stade des Burgondes 1 et 2 NNI 742430101 742430102 : Contrôles Renouvellement Classement Eclairages le 27/08/2026

## CLASSEMENTS

PV CFTIS N°1 du 23 Juillet 2026

### 1. Classement des installations

#### 1.1 Classement initial

#### 1.2 Confirmation de classement

### THONON LES BAINS - STADE DE VONGY 1 - NNI 742810401

Cette installation était classée en Niveau T2 PN jusqu'au 30/06/2024.

La C.F.T.I.S. prend connaissance de la réfection de la pelouse naturelle (date de mise à disposition : 06/07/2026), de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T2 PN ainsi que du document transmis :

- Rapport de visite du 09/07/2026 effectué par M. Alain ROSSET, membre C.F.T.I.S.

Elle constate la non-conformité mineure suivante :

- Absence des tests in situ initiaux (Art. 3.2.6.1).

Elle rappelle que la hauteur sous la barre transversale des buts doit être mise en conformité (2,44 m), avant la prochaine rencontre officielle et contrôlée avant chaque compétition (Art. 3.9.1.2).

Rappel de l'art.3.2.6.1 du Règlement / Exigences relatives aux pelouses naturelles : la hauteur du gazon du terrain en pelouse est maintenue pour les compétitions dans des fourchettes de hauteurs pour le niveau T2 de 20 à 35 mm.

Au regard de l'élément transmis et dans l'attente de la réception des tests, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T2 PN Prov jusqu'au 30/11/2026.

La Commission précise que ce niveau T2 ne peut permettre la compétition en Ligue 3 et Arkema Première Ligue qu'à la suite d'une visite complémentaire permettant d'évaluer la sécurisation des différents flux, les conditions d'accueil des spectateurs et de retransmission TV et/ou digitale afférentes à ces championnats.

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classements transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 1 du 16 juillet 2026.

### PV CRTIS N°1 du 16 Juillet 2026

### 1. Classement des installations

#### 1.1 Classement initial

#### 1.2 Confirmation de classement

### CHAVANOD - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 740670101

Cette installation était classée au niveau T5 PN, à l'échéance du 04/01/2026. La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement du propriétaire, du rapport de visite de MM ROSSET et METRAL, Président et Membre de la C.D.T.I.S, de l'A.A.C du 06/04/2016.

La commission acte que l'installation n'est pas clôturée.

La commission rappelle que la hauteur des buts à 11 doit être constante, tout au long de la barre transversale (2.44m +/- 1cm), mise en conformité avant la prochaine compétition, vérifiée avant chaque compétition. Au regard des documents transmis, la commission classe l'installation au niveau T6 PN, à l'échéance du 16/07/2036.

#### **CHAVANOD - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 740670102**

Cette installation était classée au niveau T5 SYN, à l'échéance du 02/12/2025.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement du propriétaire, durapport de visite de MM ROSSET et METRAL, Président et Membre de la C.D.T.I.S, de l'A.A.C du 06/04/2016.

La commission acte que l'installation n'est pas clôturée.

La commission rappelle que les tests IN SITU de suivi doivent être réalisés dans le 6 mois.

Au regard des documents transmis, la commission classe l'installation au niveau T6 SYN provisoire, dans l'attente du rapport de tests, à l'échéance du 16/01/2027.

#### **FILLINGES - STADE LA FERME DE SAILLET 3 - NNI 741280103**

Cette installation était classée au niveau T6SYN provisoire, à l'échéance du 20/04/2026.

La C.R.T.I.S prend connaissance du rapport des tests IN SITU initiaux et classe l'installation au niveau T6 SYN, à l'échéance du 20/10/2035.

#### **ALBY SUR CHERAN - STADE RENÉ LONG - NNI 740020201**

Cette installation est retirée du classement. La C.R.T.I.S prend connaissance du rapport des tests IN SITU réalisés le 04/06/2026 et classe l'installation au niveau T4 SYN, à l'échéance du 27/04/2034.

### **1.4 Avis préalable**

#### **CESSY - PLAINE DE JEUX DU VIDOLET 1 - NNI 10710101**

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande d'avis préalable du propriétaire pour la mise en place d'une clôture de l'installation, permettant un changement de niveau de classement de T6PN à T5PN.

La commission acte que l'ensemble aire de jeu et espace vestiaires est bien clôturé. Au regard des informations transmises, la commission donne un avis préalable favorable au projet.

#### **PRINGY - STADE DU PLATEAU 2 - NNI 742170102**

Cette installation est classée au niveau T4 SYN, à l'échéance du 01/11/2032.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande d'avis préalable du propriétaire, pour la mise en place d'un revêtement synthétique neuf, en lieu et place du revêtement synthétique actuel, pour un niveau T4 SYN.

La commission acte les points suivants :

- \* L'aire de jeu mesure 105 m\*68 m.
- \* L'installation est clôturée.
- \* Les zones de sécurité du terrain sont conformes (\*1).
- \* La protection de l'aire de jeu est conforme à la Règlementation (main courante, grillage, selon plan fourni).
- \* Il y a des abris protégés pour les acteurs de jeu (\*2).
- \* Il y a des tracages de Foot réduit et des cages rabattables.
- \* La pente de l'aire de jeu est de 0.5% (\*3).
- \* Le remplissage est du liège (\*4).
- \* Pas d'informations sur l'arrosage.

La commission fait les recommandations suivantes.

(\*1) La commission rappelle que les zones de sécurité doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, grillages, abris joueurs, mâts d'éclairage), pour une distance minimum de 2.5 m (article 3.3 règlement).

La mesure, très précise (règle télescopique), des zones de sécurité, se fera depuis l'extérieur des lignes jusqu'au premier obstacle. Pour les lignes de touches, les mesures se feront par rapport à l'axe de rotation des cages rabattables). Les tracés de FOOT A8 doivent respecter les dimensions des zones de sécurité.

(\*2) La protection de l'aire de jeu (main courante, grillage, article 3.9.5.1 du règlement), à l'arrière des bancs de touche doit être conçue, sans interruption, pour éviter le contact avec les spectateurs (voir schéma 23 du règlement, page 63).

(\*3) La commission rappelle, article 3.1.5 du règlement 2021, que quelles que soient les pentes du terrain, elles doivent permettre d'obtenir une valeur constante de 2.44 m +/- 0.01 m, sous la barre transversale des buts à onze, pour ce niveau de classement. (Voir schéma, règlement, 3.1.5, page 27).

(\*4) Concernant le revêtement synthétique, la commission rappelle que les essais relatifs aux exigences des performances de sécurité et de durabilité doivent être réalisés, in situ, au plus tard dans les 6 mois suivant la mise en service. Pour les terrains avec remplissage liège, les tests de suivi doivent être réalisés tous les 10 ans.

(\*5) Les poteaux de corners et les drapeaux de coins sont implantés à l'intérieur du tracé. Ils sont tangents aux limites extérieures des lignes de but et de touche (article 3.9.4 règlements, page 62).

(\*6) A l'intérieur des cages à 11, la couleur du revêtement synthétique doit être la même que celle dans l'aire de jeu.

(\*7) Les perches de soutien des filets des buts à 11, doivent être installées conformément à la réglementation (Article 3.9.3).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S propose une décision d'avis préalable favorable à ce projet, au niveau T4 SYN, sous réserve de suivre les recommandations ci-dessus. A achèvement des travaux, cette installation fera l'objet d'une visite de classement par la C.R.T.I.S, pour définir le niveau de classement de l'installation, conformément à la réglementation de 2021, en considérant l'aire de jeu, les vestiaires et la clôture du site.

## **2. Classement des éclairages**

### **2.1 Classement initial**

### **2.2 Confirmation de classement**

### **2.3 Changement de niveau de classement**

### **2.4 Avis préalable**

## **ANNECY - PARC DES SPORTS N°2 - NNI 740100102**

La C.R.T.I.S prend connaissance de :

la demande d'avis préalable d'un éclairage E5, du 01/07/2026, d'une étude photométrique SIGNIFY, du 28/06/2026, des principales données suivantes : Dimension de l'aire de jeu de 105 m x 68 m.

Implantation Asymétrique 2\*2 mâts. 16 projecteurs LED, 1505 Watts.

Hauteur des mâts : 24 m.

Lignes de touche : de 6.60 à 10.70m.

Lignes de but : 9.9 à 11.9m.

GR Max : 44.4.

Angle de visée max: 68°.

Indice de couleur : 5700 k

IRC : 70

Valeurs attendues :

Eclairement horizontal Moyen : 272 Lux.

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0,60.

U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0,79.

En cas d'utilisation de mâts existants, la commission recommande de les faire tester par une entreprise spécialisée.

La C.R.T.I.S émet un avis préalable favorable, pour un classement de l'éclairage de cette installation au niveau E5, sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ, soit conforme.

### **ANNECY - PARC DES SPORTS N°3 - NNI 740100103**

La C.R.T.I.S prend connaissance de : la demande d'avis préalable d'un éclairage E6, du 01/07/2026, d'une étude photométrique SIGNIFY, du 28/05/2026, des principales données suivantes :

Dimension de l'aire de jeu de 100 m x 60 m.

Implantation Asymétrique 2\*2 mâts. 8 projecteurs LED, 1505 Watts.

Hauteur des mâts : 14 et 17.5 m.

Lignes de touche : de -10.5 à 18.5m.

Lignes de but : 7.5 à 13m.

GR Max : > 50

Angle de visée max: 70°.

Indice de couleur : 5700 k

IRC : 70

Valeurs attendues :

Eclairement horizontal Moyen : 159 Lux.

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0,34.

U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0,59.

En cas d'utilisation de mâts existants, la commission recommande de les faire tester par une entreprise spécialisée.

La C.R.T.I.S émet un avis préalable favorable, pour un classement de l'éclairage de cette installation au niveau E7, sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ, soit conforme.

### **Réunions Mairies /Clubs**

- Mairie d'Allinges Réunion mairie projet IS le 02/07/2026.
- Mairie d'Allinges Réunion mairie projet IS lancement du chantier le 05/08/2026.

### **PV CFTIS N°1 du 23 Juillet 2026**

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classements transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 2 du 20 aout 2026.

### **PV CRTIS N°2 du 20 Aout 2026**

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

PUBLIER - STADE FERNAND DAVID - NNI 742180102

Cette installation est classée au niveau T6 SYN, à l'échéance du 18/09/2026.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement du propriétaire du 10/06/2026, de la visite de l'installation, de M. Henri BOURGOGNON, Président C.R.T.I.S, le 01/07/2026.

La commission acte que le revêtement synthétique est en excellent état.

La commission demande la suppression des arcs boutants au niveau des cages de Foot à 11, de réviser le fonctionnement des cages de Football transverses de Foot à 8.

La commission rappelle l'obligation de réaliser les tests IN SITU de suivi, avant le 18/03/2027.

Au regard des documents transmis, la commission classe l'installation au niveau T6 SYN provisoire, à l'échéance du 18/03/2027.

## 2. Classement des éclairages

### 2.1 Classement initial

### 2.2 Confirmation de classement

#### THONON LES BAINS - STADE DE VONGY 1 - NNI 742810401

Cet éclairage était classé au niveau E4 à l'échéance du 28/09/2025.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de confirmation de classement du propriétaire, le 23/07/2026 :

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux, réalisé par M GOURMAND Roland, Référent éclairage C.R.T.I.S, le 20/08/2026 :

Type de projecteurs : Leds.

Eclairage horizontal moyen (Eh Moy) : 394 lux.

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,59.

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0.76.

La C.R.T.I.S classe cet éclairage, au niveau E4 à l'échéance du 20/08/2028.

### 2.3 Changement de niveau de classement

#### MARIGNIER - STADE ARTHUR HAILLANT - NNI 741640201

Cette installation a un éclairage classé E6 IM, à l'échéance du 16/11/2025.

La commission prend connaissance :

De la demande d'un classement initial d'un éclairage E5 LED, du 02/08/2026,

D'une étude photométrique SIGNIFY, du 26/04/2024.

La commission prend connaissance des principales données suivantes :

Dimension de l'aire de jeu de 105 m x 68 m

Implantation latérale symétrique 2\*2 mâts 16 projecteurs LEDS de 1500W, pour une puissance de 24 KW

Hauteur des mâts 23 m Lignes de touche 9.5 m Lignes de but environ 17 m

GR Max. 42.7

Angle visée MAX 66.4°

Couleur 5700 K IRC 70.

Valeurs relevées le 06/08/2026 par M. Gourmand Roland Référent éclairage de la CRTIS :

Eclairage horizontal Moyen : 276 Lux.

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.54.

U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0.7.

La C.R.T.I.S classe cet éclairage, au niveau E5 à l'échéance du 20/08/2030

*NB : Non-conformité Mineure : Non satisfaction d'une exigence réglementaire qui permet encore l'attribution d'un classement sous réserve d'une mise en conformité réglementaire dans des délais raisonnables fixés.*

*Non-conformité Majeure : Non satisfaction d'une exigence réglementaire ne permettant pas l'attribution d'un classement.*